

**Tanger Med 2 :
Clôture de l' Emission obligataire****Date : 17 Mai 2012**

Du 9 au 11 mai, a été levé par la société Tanger Med 2 SA, filiale de Tanger Med Port Authority (TMPA) en charge du projet Tanger Med 2, un emprunt obligataire de 1,5 milliard de dirhams, garanti par l'Etat

Cette émission obligataire, réservée aux investisseurs institutionnels de droit marocain, a été entièrement souscrite à des taux de sortie de 4,73% et 5,01%, sur des maturités respectives de 15 et 20 ans

Cette levée de fonds s'inscrit dans le cadre du plan de financement de Tanger Med 2, au titre de la première phase du projet, dont l'état d'avancement des travaux a atteint 42%.

Pour rappel, le financement du projet Tanger Med 2 est assuré d'une part par un apport en fonds propres, et d'autre part, outre la présente émission obligataire, par un endettement auquel participe la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et le Fonds Arabe Pour le Développement Economique et Social.

Le port Tanger Med 2

Le port Tanger Med 2, d'une capacité totale de 5,2 millions de conteneurs s'ajoutant aux 3 millions de conteneurs du port Tanger Med 1, entrera en service au second semestre 2014, avec la mise en exploitation d'un premier terminal à conteneurs, le terminal 4, d'une longueur de quai de 1.200 mètres et d'une capacité 2,2 millions de conteneurs. La concession du terminal à conteneurs 4 a été attribuée en juin 2009 à Marsa Maroc, opérateur portuaire marocain de référence, qui prévoit un investissement total de 320 millions d'euros pour l'aménagement de l'ensemble des superstructures et équipements nécessaires au fonctionnement du terminal.